



À Monsieur le Président du
CHS-CT des Pyrénées Orientales

Par la présente et par annotation du cahier ad-hoc, conformément aux dispositions des articles 5-5 à 5-9 du décret n°82-453 du 28/05/1982 modifié, les représentants signataires de Solidaires Finances et de CGT Finances en CHS-CT déposent ce jour un droit d'alerte concernant les agents du service d'accueil de la Côte Vermeille à Perpignan ainsi que les agents des SIP de Perpignan AGLY, REART et TET de la Direction Départementale des Finances Publiques des Pyrénées Orientales. Ce droit d'alerte est consécutif à une insuffisance flagrante des effectifs de l'accueil liée à la multiplication des congés maladie, créant un stress très élevé pour l'ensemble des agents effectuant les missions de réception physique du public ainsi que ceux appelés en renfort. L'agressivité montante des contribuables constatée chaque jour avec dernièrement un événement grave le 12 11 2018 au matin où les contribuables excédés se sont attaqués aux locaux de l'État en bloquant la grille d'accès du parking. Cela fait déjà de nombreux mois que les représentants de Solidaires Finances et CGT Finances tirent le signal d'alarme, sans que la direction de la DDFIP 66 n'y apporte de réponse véritablement efficace.

Par la présente, nous demandons au directeur de la DDFIP 66 d'agir dans les plus brefs délais.

Le 13 Novembre 2018

CHOMEYRAC Alain

SANCHEZ Aurélie